SIOEN

Sioen NV Division Confection,

- Déclare avoir pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la conformité de nos produits au Règlement (CE) REACH 1907/2006.
- Déclare de ne pas importer ou fabriquer en Europe des substances relevant de REACH et déclare que nos articles n'entrainent pas la fuite ou le décollement de substances chimiques pendant leurs applications/utilisations normales prévues
- Confirme la vérification de la connaissance et de l'application des obligations du Règlement (CE) REACH par nos fournisseurs
- Confirme qu'aucune nanomatériaux sont utilisées dans nos produits

Le contact REACH de Sioen NV Division Confection est :

Mr Ivan Deceuninck
Directeur Technique
Ivan.deceuninck@sioen.be

Sioen NV Division Confection s'engage à respecter ses obligations du Règlement (CE) REACH actuelles ainsi que futures (comme elles seront introduit par l'agence Européenne des Produits Chimiques).

Ardooie, 23/03/2018

N.V. SIOEN
I. DECEUNINCK
TECHNISCH DIRECTEUR

SIOEN N.V. | FABRIEKSTRAAT 23 | B-8850 ARDOOIE | BELGIUM | TEL. + 32 51 74 08 00 | FAX+32 51 74 09 62
CUSTOMER@SIOEN.BE | WWW.SIOEN.COM | BTW BE 402.753.106 | HRB 50.741